

La Charte Du Handball Loisirs Mixte

« Tous-tes engagés-es dans l'esprit loisirs »



Engagement n°1

Convivialité, Fair-play (Esprit Sportif) et plaisir de jouer sont les maîtres mots de la pratique loisirs. Les matchs ne donnent pas lieu à un classement, seuls l'état d'esprit et le plaisir de jouer comptent.

Engagement n°2

Chaque équipe est engagée auprès du Comité (engagement et cotisation) et chaque joueur est licencié à la FFHB.

Un joueur non licencié engage l'entière responsabilité du président du club ou de la section sportive du joueur concerné.

Une licence événementielle peut être créée exceptionnellement 48h à l'avance et renouvelable 2 fois.

Engagement n°3

Chaque équipe est composée de joueurs et de joueuses à partir de 16 ans (avec un minimum de 2 joueuses).

Lors des rencontres au minimum 1 fille doit être en permanence sur le terrain (1 GB et 6 joueurs/joueuses). Les effectifs ne sont pas limités au sein des équipes.

Une joueuse ou un joueur ayant une licence FFHB (plus de 16 ans) est autorisé-e à jouer en loisirs, en respectant l'état d'esprit de ceci.

Sont autorisés à jouer les joueuses et joueurs appartenant à un autre club avec une équipe autre que leur club initial sous couvert d'une licence FFHB. **IL FAUT IMPERATIVEMENT VENIR AVEC SON NUMERO DE LICENCE AFIN DE POUVOIR LE RENTRER SUR LES FDME DES RENCONTRES DISPUTEES.**

Engagement n°4

Les règles du jeu sont celles du handball (règlements généraux de la FFHB) et adaptées à la pratique loisirs :

Le temps de jeu est modulable : 2X30 min ou de 3X20 min

Un but inscrit par une joueuse compte double même face à une gardienne (But fille contre Gb fille = 2 points).

L'arbitre arrêtera le match en cas d'action dangereuse ou de contacts répétés afin de rappeler l'esprit loisirs : « il n'y a aucun enjeu » :

RAPPELS IMPORTANTS : La défense en « STRICT » est INTERDITE

Il est autorisé de rentrer en contact de face avec l'adversaire bras fléchis et de le contrôler en l'accompagnant dans ses déplacements

Il est extrêmement dangereux :

- De rentrer en contact pour faire perdre l'équilibre à l'adversaire surtout de côté ou par l'arrière
- De retenir par le maillot.
- Toute action dirigée vers le cou et le visage.
- De tenter de retenir ou d'avoir une action sur le bras tireur.

L'arbitre appliquera la règle des 2 minutes sur 1 joueur mais permettra à l'équipe de faire rentrer à sa place un joueur sur le terrain (Même sanction pour un tir dans la tête du gardien de but).

Toute faute dangereuse et d'antijeu sera sanctionnée d'un jet à 7 m. Tous les 7 M sont automatiquement tirés par une fille ou par un garçon de la main opposée si pas de fille dans le groupe (Même sur les penalties But de filles = 2 points).

Engagement n°5

Chaque équipe s'engage à remplir le calendrier des rencontres auprès du Comité.

En cas de report de rencontres programmées merci d'en informer le Comité et ses référents loisirs.

Chaque équipe doit remplir la feuille de match électronique.

Tout incident ou blessure pendant la rencontre devra être indiqué-e sur la feuille de match.

Engagement n°6

Une rubrique sera dédiée à la pratique loisirs sur le site internet du comité.

Le comité établira un calendrier des rencontres sur Gesthand.

Lors de tournoi organisé par un club, le Comité s'engage à apporter son soutien dans l'organisation.

Engagement n°7

Chaque équipe accueillant la rencontre s'engage, dans la mesure du possible, à aménager un temps de convivialité d'après-match », moment de détente et de partage, indispensable à la conclusion du match loisirs.

Lu et approuvé signature référent(e) du club